



Institut National de l'Économie Circulaire

Manifeste

Le think tank

incontournable sur les enjeux de l'économie circulaire et de la préservation des ressources

En 2013, des acteurs engagés (entreprises, collectivités locales, associations, fédérations professionnelles, académiques) conscients de la nécessité de transiter vers un modèle économique circulaire, ont créé l'INEC pour faire face à l'inévitable raréfaction des ressources.

Au-delà d'une gestion de l'urgence bien sûr nécessaire, il faut être en mesure de travailler sur un modèle soutenable à long terme.

Hier comme aujourd'hui, notre collectif porte une conviction : **la transition écologique nécessite une planification et une compréhension des ressources naturelles disponibles**, un impératif pour passer d'un modèle du tout jetable à un modèle circulaire fait de boucles vertueuses.

Au fil du temps, l'INEC s'est imposé comme le think tank de référence en matière d'économie circulaire et de préservation des ressources naturelles au sein du débat public.

Pour assurer cette impérative transition, l'INEC promeut une démarche inédite : travailler sur des planifications qui assurent la lutte contre le changement climatique en mettant la question des ressources au cœur des enjeux de transition écologique.

Nos missions



promouvoir

le passage d'un modèle linéaire du tout jetable à un modèle circulaire fait de boucles vertueuses.



assurer

la prise en compte de la contrainte de ressources dans les politiques publiques et les stratégies des entreprises



accompagner

les acteurs de la transition écologique vers une meilleure compréhension des enjeux de l'économie circulaire

Le réseau d'experts de l'économie circulaire

Le think tank, au service d'un collectif...

Le think tank regroupe aujourd'hui près de 200 membres actifs, qui travaillent de manière collaborative :

pour avancer sur les questions de prise en compte des ressources. Ils bénéficient de l'expertise de l'INEC sur les sujets juridiques, la formation aux enjeux de l'économie circulaire...

pour promouvoir et accélérer le développement de l'économie circulaire, à toutes les échelles

pour proposer des lois et réglementations nouvelles, susceptibles de faire accélérer cette transition

Entreprises, fédérations d'entreprises et syndicats professionnels



Collectivités



Établissements de formation, d'enseignement et de recherche

Associations d'intérêt général ou équivalent



Le réseau d'experts de l'économie circulaire

... en pleine expansion

Ils nous ont rejoint en 2024 !



REJOIGNEZ 
NOUS

La stratégie

de l'Institut National de l'Économie Circulaire

Pour inscrire notre économie dans les limites planétaires, l'INEC décline sa stratégie en trois axes principaux.

CONSTRUIRE

01

un écosystème d'acteurs engagés pour constituer le cadre de l'économie de la ressource.

CONVAINCRE

02

être identifié comme acteur de référence dans le débat public sur les questions d'économie circulaire.

ACCOMPAGNER

03

porter une offre reconnue et recherchée de formation aux enjeux de l'économie circulaire et d'accompagnement à sa mise en œuvre.

Construire

La réflexion autour des enjeux de l'économie circulaire : les études et publications

Depuis sa création, l'INEC produit des données à travers des documents de référence en matière d'économie circulaire. Fruit d'un travail collaboratif avec les adhérents et partenaires de l'INEC, **ses travaux définissent et structurent la réflexion en matière d'économie circulaire.**

Dans l'objectif de mettre en lumière les angles morts de la transition écologique, tout en résonnant dans l'actualité, **l'INEC compte aujourd'hui plus de 60 études et publications.** Elles répondent au besoin d'objectivation des impacts économiques, sociaux et environnementaux de notre économie, et de projection vers des trajectoires soutenables.

Les études de l'INEC

Objectivent la contrainte de ressources : « Stratégie Nationale Bas-Carbone sous contrainte de ressources »

Identifient des trajectoires soutenables : « Pivoter vers une industrie circulaire »

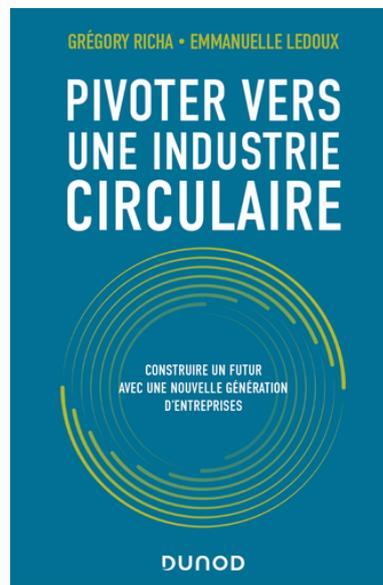
Décryptent les dernières avancées en matière d'économie circulaire : « Généralisation du tri à la source des biodéchets en 2024 »



Mise en lumière des angles morts de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et de son impossible mise en œuvre

Objectivation de l'impératif de placer les besoins en ressources au cœur des réflexions de transition écologique

Quantification des ressources naturelles nécessaires à la transition bas carbone



Plus de 30 industriels de toutes tailles et tous secteurs sollicités

Mise en évidence des lacunes de nos modèles économiques

Identification des piliers clés pour repenser ces modèles et les inscrire dans les limites planétaires



Analyse de la récente généralisation du tri à la source des biodéchets

Interrogation des stratégies de valorisation et des méthodes mises en place

Construire

La traduction opérationnelle : les commissions de l'INEC

Avec l'ensemble de ses membres, **l'INEC travaille sur la mise en application de l'économie circulaire par une meilleure prise en compte des ressources.**

Les commissions participent également à l'élaboration des plaidoyers, en collaboration avec l'ensemble des membres du think tank.

Commission construction circulaire



Alors que le secteur de la construction représente 70% des déchets produits en France, une réglementation ambitieuse se met en place à travers notamment, la mise en place d'une responsabilité élargie du producteur dans le domaine du bâtiment.

Face à ce foisonnement et aux difficultés que rencontrent la multitude des acteurs de la construction, l'INEC propose un lieu d'échange et de rencontre des parties prenantes. Cette commission a vocation à élaborer des propositions et des documents de décriptage afin d'accompagner la transformation économique du BTP.

Commission juridique



La réglementation de l'économie circulaire est en mutation permanente depuis plusieurs années et les textes européens et nationaux se succèdent à un rythme soutenu. Ce foisonnement nécessite des décriptages réguliers pour que les acteurs économiques s'y retrouvent et s'engagent pleinement dans cette transition.

Commission fiscalité



La fiscalité représente l'un des principaux leviers permettant la transformation de notre économie vers un modèle circulaire. Notre système fiscal nécessite de nombreux ajustements pour le sortir d'une logique linéaire et lui permettre d'être efficace dans l'accompagnement des nouveaux modèles économiques. C'est pourquoi l'INEC et ses adhérents produisent régulièrement des propositions destinées aux pouvoirs publics au sein de cette commission.

Commission industrie



L'industrie, pilier essentiel de l'économie, se trouve à un tournant décisif. En faisant de la protection des ressources son objectif principal, elle pourrait contribuer de manière significative à la transition vers un modèle économique plus respectueux de l'environnement. Les objectifs de réindustrialisation que se sont fixés les pouvoirs publics doivent intégrer pleinement ces questions de ressources afin de réduire la dépendance aux imports d'un secteur fragile face aux aléas et aux crises internationales.

L'INEC produit des propositions pour que la réindustrialisation de notre pays soit circulaire et viable à long terme.

Commission agriculture



La transformation du secteur agricole vers un modèle agroécologique est l'objectif affiché par les pouvoirs publics. L'INEC et ses adhérents souhaitent accompagner cette transformation en élaborant des propositions qui rappellent le rôle fondamental de l'agriculture dans la préservation des ressources naturelles.

Commission communication



Cette commission a pour objectif de faire émerger les enjeux d'économie circulaire et de préservation des ressources dans le débat public et de se questionner sur les messages que l'INEC et ses membres peuvent construire conjointement.

Convaincre

Le plaidoyer : une stratégie au cœur de l'INEC

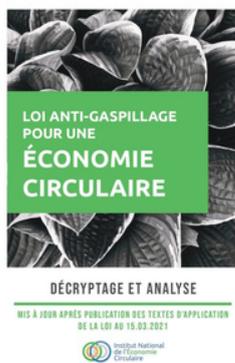
Depuis sa création, l'INEC joue un rôle de plaidoyer important en amont de l'élaboration des lois, en faveur d'une meilleure prise en compte des questions de ressources dans les réglementations. Le think tank intervient également une fois les lois promulguées, pour analyser et décrypter les textes législatifs et leur mise en œuvre.

Fort de son expertise et son expérience, l'INEC travaille au plus près des pouvoirs publics pour faire évoluer le cadre législatif en faveur d'une nécessaire économie de la ressource.



L'INEC contribue à l'élaboration des politiques publiques : « Proposition pour la mise en place d'une TVA circulaire »

Rapport remis le 21 novembre 2023 à Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui met en évidence l'intérêt d'une TVA circulaire pour le nécessaire passage à l'échelle d'une économie résiliente et durable. La série de mesures permet d'accompagner les filières économiques de préservation des ressources.



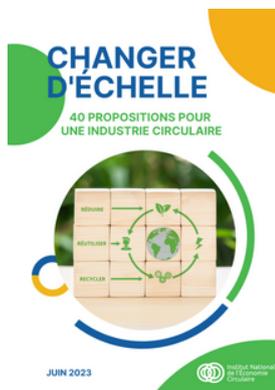
L'INEC participe à la mise en œuvre des lois : « Décryptage de la loi AGECE »

Veille et décryptage de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Objectivation de l'état d'avancement vers les objectifs fixés

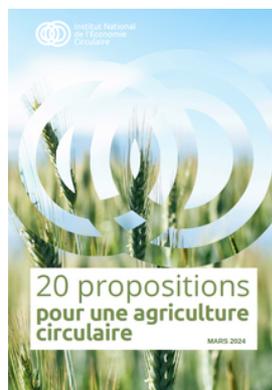
Participation aux travaux sur la mise en application des mesures, tel que le décret d'application de l'article 58

L'INEC propose des solutions concrètes, pour toutes les filières et à toutes les échelles :



« Proposition pour la mise en place d'une TVA circulaire »

Rapport remis le 9 juin 2023 à Bérangère Couillard, Secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie, dans le cadre du projet de loi sur l'industrie verte, qui propose un plan d'action pour le déploiement d'une industrie résiliente et durable.



« 20 propositions pour une agriculture circulaire »

Propositions mises en débat entre les différents acteurs du monde agricole

Plan d'action pour transiter vers un modèle agricole durable et soutenable

Convaincre

Convaincre de l'impérative transition vers un modèle durable : la stratégie événementielle

L'INEC participe et organise des événements afin de **toucher le plus grand nombre, porter le message défini par nos membres et déployer notre vision à l'ensemble des territoires, acteurs décisifs dans la transition écologique.**



Au-delà, l'INEC est membre de la plupart des organisations qui s'intéressent au sujet de l'économie circulaire, au niveau européen comme national :

- participation aux travaux du Conseil national de l'économie circulaire (CNEC) et co-pilotage du groupe de travail sur la commande publique et privée
- membre de la plateforme européenne de l'économie circulaire

La présence de l'INEC dans la presse

Le Monde

Les Echos l'Humanité

ouest france

Libération

franceinfo:

SUD OUEST

AFP

inter france

SUD RADIO

L'USINE NOUVELLE

Accompagner

La formation : l'expertise de l'INEC mise au service des acteurs

Depuis sa création, l'INEC intervient pour sensibiliser et former aux enjeux d'économie circulaire. Les formations et modules de sensibilisation s'appuient sur l'expertise et les travaux du think tank et sont dispensés à destination d'un public diversifié :

- Acteurs publics et privés
- Étudiants

Exemples de formation menées par l'INEC :



Formation des agents de la Région Ile de France à la **commande publique circulaire**



Formation des cadres de Bouygues Telecom **aux enjeux de l'économie circulaire et réflexion sur les évolutions de leurs métiers**



Co-construction d'une formation avec le Réseau GESAT, et déploiement auprès de l'Epsom80



Formation des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture **aux enjeux d'économie circulaire**



Formation dans le cadre du dispositif Rebond Industriel (plan FRANCE 2030) de fonctionnaires territoriaux et acteurs économiques sur **des modules thématiques (réglementation, EIT, BTP et économie circulaire, modèles économiques...)**



CentraleSupélec
Formations et interventions dans le cadre de master exécutifs de Centrale Supélec, « **Acteurs de la transition écologique** » et « **Parcours expert RSE** »



Vous souhaitez bénéficier de l'expertise de l'INEC ?

Contactez a.rembert@institut-economie-circulaire.fr

03

Accompagner

Accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle de l'économie circulaire

Face à la conviction grandissante de la nécessaire transition vers un modèle plus durable et la volonté d'accélérer en ce sens, l'INEC accompagne depuis 2019 les acteurs publics, parapublics et privés dans la mise en œuvre opérationnelle de l'économie circulaire, en intervenant au cœur des organisations.

L'INEC intervient auprès des collectivités territoriales, des institutions et structures parapubliques pour apporter son expertise dans le cadre de transformations globales ou de projets spécifiques.

Projets d'accompagnement



Appui à l'élaboration de la stratégie d'économie circulaire de la Métropole du Grand Paris



Évaluation de la mise en place de l'article 58 de la loi AGEC pour le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD)



Accompagnement des territoires dans le cadre du dispositif Rebond industriel de la Banque des Territoires



Co-construction d'une stratégie d'économie circulaire pour l'Association des Villes et des Collectivités de l'Océan Indien (AVCOI)

Projets Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)



Accompagnement de la CCI du Var dans l'animation d'ateliers EIT



Animation du réseau des acteurs de l'Ecologie industrielle et territoriale (EIT) de la région Sud PACA



Accompagnement de la Métropole du Havre dans le développement d'un projet d'EIT et formation des acteurs à la méthodologie d'animation de la démarche

Animation



Structuration et animation du réseau des plateformes de l'économie circulaire pour l'ADEME



Conception et animation du Programme Achats Circulaires et Solidaires (PACS) de la Métropole du Grand Paris



Organisation et programmation d'un séminaire dédié à l'économie circulaire pour l'Office de l'Environnement de Corse (OEC)

Projets européens



Accompagnement de maîtres d'ouvrage publics volontaires en région Provence-Alpes Côte-d'Azur pour améliorer l'intégration de l'économie circulaire



Partenaire du projet LIFE WASTE2BUILD, piloté par la Métropole de Toulouse, nous œuvrons à promouvoir la construction durable et circulaire à l'échelle du territoire. Notre objectif est également de diffuser ces bonnes pratiques au niveau national et européen.

Les visages

de l'Institut National de l'Économie Circulaire

La gouvernance

de l'Institut National de l'Économie Circulaire

Le conseil d'administration de l'INEC est représentatif des différents collèges du réseau d'adhérents.

Jean-Marc Boursier est **président de l'Institut national de l'économie circulaire (INEC) depuis septembre 2022**. Il est reconnu comme un spécialiste des questions d'économie circulaire en France et en Europe.

Directeur général adjoint du groupe Suez jusqu'en 2021, il a également été président de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE), président de la Fédération Européenne des Activités de l'Environnement (FEAD) et responsable de l'alliance pour l'élimination des déchets plastiques. En 2022, il fonde Alpa Capital, une société de conseil et d'investissement spécialisée dans ces activités.



JEAN-MARC BOURSIER

PRÉSIDENT



ARNAUD LEROY

**TRÉSORIER
GROUPE SPHÈRE**



MANUEL BURNAND

FEDEREC



**VALENTINA
CARBONE**

ESCP



GRÉGOIRE COUSTÉ

**FORUM POUR
L'INVESTISSEMENT
RESPONSABLE**



FANNIE DERENCHY

LA POSTE



NICOLAS FURET

CITEO



**FRANÇOIS-MICHEL
LAMBERT**

**PERSONNALITÉ
QUALIFIÉE**



XAVIER LEMOINE

**MÉTROPOLE DU GRAND
PARIS**



ÉMILIE MALLARD

GRDF



LOUIS NATTER

**UNICEM ENTREPRISES
ENGAGÉES**



MURIEL OLIVIER

FNADE



**ALEXANDRE
PAVOINE**

CEREMA



GÉRALDINE POIVERT

(RE)SET



**PIERRE-EMMANUEL
SAINT ESPRIT**

GROUPE MANUTAN



THIBAULT TURCHET

TWICE

L'équipe

de l'Institut National de l'Économie Circulaire

L'association, dirigée par Emmanuelle Ledoux, compte 9 salariés engagés.

Emmanuelle Ledoux est experte des questions de gestion des ressources, de transition écologique et de planification environnementale.

Elle dirige depuis 2019 l'Institut National de l'Économie Circulaire après avoir notamment été conseillère régionale d'Ile-de-France, consultante en stratégie territoriale et membre de cabinet au sein des ministères économiques et financiers.



EMMANUELLE LEDOUX

DIRECTRICE GÉNÉRALE



**JULIETTE
SIMONNETTO**

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



MARIE AUDEGUIN

**RESPONSABLE
COMMUNICATION ET
RELATIONS AVEC LES
MÉDIAS**



HUGO CONZELMANN

**RESPONSABLE DES
AFFAIRES PUBLIQUES ET
JURIDIQUES**



ILONA PETIT

RESPONSABLE DES ÉTUDES



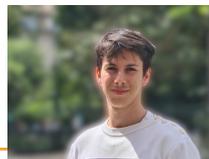
ALICE REMBERT

**CHARGÉE DE PROJETS
D'ACCOMPAGNEMENT**



MARINE LELIEUR

CHARGÉE DE MISSION



MALO LEVY GAUVIN

CHARGÉ DE MISSION



MATHILDE PELLET

CHARGÉE DE MISSION



Institut National
de l'Économie
Circulaire